



mettre un intrus hébergé dehors

Par **candy999**, le **08/07/2023** à **23:23**

Bonjour, j'héberge une personne depuis quelques jours, je suis locataire et ma propriétaire est au courant . Il me verse une toute petite somme pour m'aider avec les frais de son séjour. Or il est irrespectueux, sale et un peu bizarre donc je voudrais le mettre dehors car en fait j'ai un peu peur de lui (je pense qu'il boit) si je lui envoie une lettre recommandée ça sera forcément chez moi, cela rendrait -il sa présence chez moi officielle au nom de la loi ? je suis un peu désespérée j'avoue car je ne dors plus la nuit et il me stresse énormément, il ne respecte pas la chambre que je lui ai laissée, c'est immonde, ni les règles de vie communes minimum, lumières allumées à toute heure, bruit etc ...il fait des lessives tous les jours, laisse couler l'eau , n'éteint pas la chaudière, met ses mégots dans mes plantes etc que faire ? il est chez moi depuis une semaine seulement

Merci de votre aide